

## Rapport interne de la commission Aménagement & Infrastructures aux autres commissions du Conseil Municipal

---

Mesdames et Messieurs,

Réunis en leur séance ordinaire le lundi 11 mars 2019, les membres de la commission « Aménagement & Infrastructures » ont examiné le volet infrastructures de la demande de crédit de la goutte de Saint-Mathieu n° AI 17-2019-52. Ce dossier a été amené et présenté par Monsieur Cyril Huguenin, Conseiller administratif de la commune de Bernex.

En préambule, et conformément à la volonté de la commission, le présent rapport sera de nature succincte et informatif.

Une majorité de la commission désire souligner que le territoire de la goutte est une opportunité pour la commune. La commission constate que les trois commissions, soit respectivement la Sociale et Vie associative (SVA), la Culture, Communication et Manifestations (CCM) et la Durabilité, Espaces publics et Sports (DES), ont soutenu cette demande de crédit.

En ce qui concerne le volet des infrastructures, la commission partage la vision que des salles sur ce périmètre seraient intéressantes. Aujourd'hui, les infrastructures comme les salles de sport ne sont pas homologuées pour recevoir des compétitions, obligeant par conséquent à délocaliser certains évènements.

Pour l'aspect structurant, la commission rappelle le fond de cette demande de crédit en citant un paragraphe du document :

*« Le projet communal est « accroché » au projet cantonal. L'imbrication du volet sportif dans le projet cantonal nécessite d'être en phase avec le planning du canton sur toute la durée de celui-ci. A l'inverse, le volet social et culturel, qui pourrait dégager une relative autonomie dans son rythme de développement et de réalisation, n'est totalement lié au planning du canton que sur la première phase d'étude, soit le mandat d'études parallèles ».*

En ce qui concerne les questions en suspens, la majorité des commissaires ont décidé de ne pas se prononcer sur la faisabilité financière de ce projet et laisse à la commission Finances et Administration (FA) le soin d'aborder l'aspect financier du projet.

La commission prend acte de l'ensemble des propos échangés, et après concertation des préposés à la délibération, la commission « Aménagement & Infrastructures » **accepte le principe de saisir cette opportunité pour le volet des infrastructures de ce projet** par :

5 pour, 2 refus et 1 abstention, (8 membres présents).

Bernex le 20.03.2019

Le rapporteur :

K-A Baumann